



**MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES
CERTIFICAT MEDICAL
DAJI – COMED**



SOMMAIRE

1. **Rappel**
2. **Joueurs : Certificat Médical et Questionnaire de Santé**
3. **Officiels : Certificat Médical et Questionnaire de Santé**
4. **Autres licenciés : Certificat Médical et Questionnaire de Santé**
5. **Formulaire de licence et gestion de la période de mutation**

1. RAPPEL

- **Décret du 24 août 2016** sur le certificat médical de non contre-indication (CMNCI) à la pratique du sport :
 - CMNCI désormais valable **3 ans**
 - Les 2 saisons de renouvellement de licence seront couvertes par le remplissage d'un **questionnaire médical** par le licencié
 - Toute création de licence devra faire l'objet d'une transmission d'un CMNCI de moins d'1 an à la date de la demande de licence
- Système dérogatoire pour la saison sportive 2016/2017 (décret du 12 octobre 2016)
- Entrée en vigueur du questionnaire de santé **au 1^{er} juillet 2017** (en attente de l'ordonnance)
- Travaux communs COMED et Service Juridique

2. JOUEURS : CERTIFICAT MEDICAL ET QUESTIONNAIRE DE SANTE

	Règlements Actuels FFBB	Décret du 24 août 2016	Principe réglementaire
Joueur compétition	CMNCI à la pratique du basket en compétition valable 1 an	CMNCI à la pratique du sport valable 3 ans + questionnaire de santé	Transposition dans nos règlements
Joueur loisir		Fréquence à déterminer par la COMED (3 ans ou plus) + questionnaire de santé	Transposition dans nos règlements : <u>alignement sur le joueur compétition</u>
Joueur professionnel <i>(enregistrement d'un contrat de travail par la FFBB)</i>	CMNCI à la pratique du basket en compétition valable 1 an	CMNCI à la pratique du sport valable 3 ans + questionnaire de santé	Transposition dans nos règlements : <u>Travaux à envisager pour les prochaines saisons</u>
Joueuse LFB	CMNCI à la pratique du basket en compétition valable 1 an + Dossier médical joueuses LFB	Des mesures particulières définies par arrêté des ministres chargés des sports et du travail fixent les modalités de la surveillance médicale des sportifs professionnels salariés (art. R. 231.1)	Transposition dans nos règlements + <u>Maintien du dossier médical</u>
Joueurs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau	CMNCI à la pratique du basket en compétition valable 1 an + Surveillance médicale particulière	CMNCI à la pratique du sport valable 3 ans + questionnaire de santé + surveillance médicale particulière (Arrêté du 13 juin 2016) A définir par la COMED	Transposition dans nos règlements + Règlement médical

3. OFFICIELS : CERTIFICAT MEDICAL ET QUESTIONNAIRE DE SANTE

	Règlements Actuels	Décret du 24 août 2016	Principe réglementaire
Officiel – Arbitre	CMNCI à la pratique du basket en compétition valable 1 an + Dossier médical à tous les niveaux	CMNCI à la pratique du sport valable 3 ans + questionnaire de santé	<u>Maintien du dossier médical des arbitres à tous les niveaux</u> <u>Simplification du dossier</u>
Arbitres inscrits sur la liste HN		CMNCI à la pratique du sport valable 3 ans + questionnaire de santé + Surveillance médicale particulière	Transposition dans nos règlements + Règlement médical
Officiel – OTM	Pas de CMNCI	Obligatoire s'il s'agit d'une 1 ^{ère} licence dans la discipline Fréquence à déterminer par la COMED (3 ans ou plus) + questionnaire de santé	<u>Obligatoire s'il s'agit de la toute 1^{ère} création d'une licence FFBB</u> <u>Pas de CMNCI pour tout renouvellement</u>

4. AUTRES LICENCIES : CERTIFICAT MEDICAL ET QUESTIONNAIRE DE SANTE

	Règlements Actuels	Décret du 24 août 2016	Principe réglementaire
Technicien	CMNCI à la pratique du basket en compétition valable 1 an	CMNCI à la pratique du sport valable 3 ans + questionnaire de santé	Transposition dans nos règlements
Dirigeant	Pas de CMNCI	Obligatoire s'il s'agit d'une 1 ^{ère} licence dans la discipline Fréquence à déterminer par la COMED (3 ans ou plus) + questionnaire de santé	<u>Obligatoire s'il s'agit de la toute 1^{ère} création d'une licence FFBB</u> <u>Pas de CMNCI pour tout renouvellement</u>

5. FORMULAIRE DE LICENCE ET GESTION DE LA PERIODE DE MUTATION

- Période normale de mutation **du 1^{er} au 30 juin 2017** :
 - Le questionnaire de santé ne sera pas entré en vigueur
 - Les licenciés devront donc fournir un nouveau certificat médical de moins d'un an pour la pratique du sport

Préconisations :

- Modifier le formulaire de licence applicable dès la saison sportive 2017/2018 (diffusion en avril après validation du Comité Directeur) ;
- Prévoir la gestion de la période normale de mutation :
 - Transmission de la demande de mutation accompagnée du nouveau formulaire de licence ;
 - Enregistrement des mutations
 - Délivrance de la licence conditionnée à la transmission du questionnaire médical à partir du 1^{er} juillet 2017 jusqu'au 30 août 2017 (saisine effective de la licence sur FBI possible que le 1er juillet)



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80